

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3706 - Jeudi 03 Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN

Le programme des vols remis aux compagnies ce jeudi



PATRIMOINE :

**Vers la numérisation des
manuscrits et archives du CNDRS**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Septembre 2020**

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 05h 58mn

Dhouhr : 12h 11mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 20mn



AFFAIRE DÉTOURNEMENT DE 5 MILLIONS KMF :

Le procureur général se dit victime de diffamation par la presse digitale

Accusé d'avoir détourné un budget de 5 millions de nos francs destinés aux audiences spéciales sur des agressions sexuelles, du 10 au 23 août derniers, le procureur général dément formellement ce qu'il qualifie de « diffamation » et se dit « serein ».

En début de semaine, le blog Fcbk FM s'est posé des questions sur la gestion d'un budget de 5 millions alloués aux audiences spéciales sur des agressions sexuelles, du 10 au 23 août 2020. Très vite, d'autres médias en ligne ont repris l'information, citant le procureur général comme étant l'auteur du supposé détournement de fonds.

Dans un entretien accordé à la presse écrite hier mercredi, le chef du parquet a balayé d'un revers de

la main ce qu'il considère comme des « allégations mensongères » et « diffamation » à son encontre. « Le journalisme ça fait des investigations et non de la diffamation », s'empare-t-il. Si le magistrat rejette la somme de 5 millions, il refuse en revanche de communiquer le montant exact.

« Je suis serein. Je n'ai rien à me reprocher. Tous les justificatifs sont là. Ils ont été certifiés et remis aux concernés », poursuit celui qui invite avec insistance la presse à mener des enquêtes sur le sujet, l'occasion peut-être de dénicher lesdits justificatifs qu'il s'est gardé de présenter aux médias. « J'ignore les vraies motivations de l'auteur de cette diffamation, mais j'ai la conscience tranquille ».

Andjouza Abouheir



SOCIÉTÉ

Un homme soupçonné d'avoir assassiné sa femme par sa belle-famille



Les enquêteurs soutiennent l'hypothèse selon laquelle elle est décédée d'une mort naturelle quand la belle-famille soupçonne de son côté un meurtre à cause des tensions que traversait le couple, lequel vivait à Hankunu à Moroni.

C'est dans la nuit du lundi au mardi 1er septembre que l'épouse a rendu l'âme à son seigneur. Au petit matin, son mari l'a découverte inerte dans le lit conjugal. Selon le récit d'une source policière qui a participé dans

l'enquête préliminaire, le mari, a couru hagarde à la recherche d'un médecin. Ce dernier n'a pu que constater le décès de l'épouse. Une mort « naturelle » selon notre source. Sous les recommandations du médecin, l'époux a appelé les pompiers qui sont venus acheminer le corps à l'hôpital El-maarouf pour une dernière examination du corps et l'établissement d'un certificat de décès.

Tout ce processus passé dans la totale transparence n'a pas convaincu la famille de l'épouse que cette dernière est morte naturellement.

Le couple n'ayant pas été en bons termes, ladite belle-famille a rapidement conclu à un meurtre. Pour faire garantir sa propre sécurité, le mari s'est rendu à la gendarmerie de Moroni pour une déclaration de main courante avant de rejoindre, prudent, son domicile. L'affaire est confiée à la fois au parquet de Moroni en collaboration avec celui de Mutsamudu. Le mis en cause est issu de l'île d'Anjouan où il pourrait en effet déménager avec ses deux enfants.

Andjouza Abouheir

VIOL SUR MINEURS

Pas d'excuses ni négociations pour le village de Djoumoichogo

Le dimanche 30 août, le village de Djoumoichogo Hambou a organisé une manifestation pour dire non aux agressions sexuelles faites aux mineurs. Les oulémas et les intellectuels ont haussé le ton et déclarent qu'ils n'accepteront aucune excuse ni négociation à l'amiable ou familial pour les agresseurs.

Ces derniers jours le pays est devenu le théâtre d'agressions sexuelles à répétition. Et le village de Djoumoichogo Hambou n'est pas resté indifférent face à la recrudescence de ces actes. Le dimanche dernier, la population de ce village a montré son mécontentement et compte

prendre leurs responsabilités. « Les enfants sont l'avenir de tout un pays. Et les voir se faire violer chaque jour fait mal. C'est pourquoi on va prendre les choses au sérieux, déclare Youssouf Ahamada Mouignui oulema du village. Et le village de Djoumoichogo va montrer l'exemple en écartant toutes sortes de négociations. « En tant qu'oulémas de ce village, nous n'allons pas accepter d'excuses ou bien permettre des négociations à l'amiable ou familiales à la suite d'une agression sexuelle. C'est la justice qui va s'en charger et on va accompagner la victime jusqu'à ce que l'agresseur soit jugé », montre-t-il.

Ce dernier appelle à la

responsabilité de tout un chacun mais aussi aux parents d'enfants de prendre leurs responsabilités. « C'est triste quand tu vois une petite fille de 10 ans agressée sexuellement. Parfois, la plupart de ces adolescentes tombent enceinte. C'est grave ! », déplore à son tour Amane Mmadi, une sage-femme de cette localité, avant d'ajouter que « nos enfants méritent mieux que ça. Ils méritent une bonne éducation dans le bon sens du terme. Ce sont nos espoirs, nos richesses. En ce sens, faisons le nécessaire pour stopper ce fléau ».

Nassuf Ben Amad



Manifestation contre les viols sur mineurs à Djoumoichogo.

TRANSPORT AÉRIEN

Le programme des vols remis aux compagnies ce jeudi

Après l'annonce de la réouverture officielle des frontières, des compagnies aériennes ont soumis leurs programmes des vols à l'autorité de l'aviation civile. Le directeur de l'ANACM a montré qu'ils ont déjà étudié la question et que le programme des vols sera remis aux compagnies aériennes ce jeudi.

Dans moins de trois jours, l'Union des Comores ouvrira ses frontières aériennes, fermées depuis le 23 mars dernier pour cause de Covid-19. Le 31 août, le porte-parole du gouvernement,

Houmed Msaidie, a annoncé après la tenue de l'interministériel que quatre compagnies avaient déjà envoyé pour approbation leurs programmes de vol à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (Anacm). Il s'agit, d'Ethiopian Airlines, d'Air Tanzanie, de la compagnie Ewa et de Kenya Airways.

Durant une période allant de 1 à 2 mois, il n'y aura qu'un seul vol international par jour. Interrogé sur cette question, le directeur de l'ANACM a montré que ces derniers jours, des réunions dans ce sens ont eu lieu pour établir le pro-

gramme des vols. « Comme convenu, il y'aura un vol par jour avec des passagers internationaux. Et pour le programme des vols, on fait face à des compagnies qui ont demandé la même journée et on ne peut pas les prendre toutes les deux. On ne peut prendre qu'une seule compagnie par jour », indique Nassur Ben Ali, le directeur général de l'ANACM.

Selon lui, la majorité des compagnies ont demandé 5 vols ou voire même 7 vols par semaine. Une chose quasiment impossible selon lui. « Une compagnie ne peut pas avoir des vols chaque jour. On

va examiner la faisabilité vu que la demande est forte au niveau des compagnies », poursuit-il. Selon nos informations, l'ANACM a déjà établi le programme des vols et le remettra aux compagnies aériennes ce jeudi.

Le respect des mesures barrières est toujours d'actualité. Ainsi, tout voyageur au départ ou à l'arrivée de Moroni est obligé d'avoir avec lui, un test PCR attestant qu'il est négatif à la Covid-19. Dans ce sens, un arrêté conjoint des ministères des transports, de la santé et de l'intérieur fixant les modalités de l'ouverture des frontières est attendu

incessamment. Une note circulaire de l'Anacm devrait le compléter.

« Pour ce qui est des mesures sanitaires on travaille toujours. C'est une chose qui va perdurer et on va continuer à travailler. Chaque fois qu'il y aura un problème, on va améliorer. C'est ainsi que les choses doivent évoluer », avance-t-il, avant d'ajouter que « en ce qui concerne l'aéroport, une décision ne peut pas être suivie par tout le monde. La décision évolue par rapport aux conséquences. C'est toujours dans le sens de protéger la population ».

Andjouza Abouheir

PATRIMOINE :

Vers la numérisation des manuscrits et archives du CNDRS

Pour apporter son soutien au patrimoine culturel du pays, l'Unesco finance le lancement d'un projet de formation et de numérisation des archives et de la collection du musée des Comores.

Le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) avec l'appui de l'Unesco, a lancé lundi 1er septembre, le projet de formation et numérisation des fonds des archives et des collections du musée des Comores. Le travail va commencer par un atelier de formation de 15 jeunes du 02 au 05 septembre. Ils seront formés sur la création d'une base de données informatives



des collections grâce à la prospection bibliographique, des enquêtes et des études, des reportages photos et vidéos permettant d'établir selon

le manuel des normes de l'ICOM, un inventaire numérique.

« Après 40 ans d'existence, l'heure n'est plus aujourd'hui à des

inventaires manuels mais à la découverte du numérique. Cette formation à la numérisation des fonds des manuscrits et des collections sera l'occasion pour nous, de permettre la participation active des femmes et des jeunes professionnels comoriens du CNDRS, du ministère des arts et de la presse », souligne le directeur du CNDRS Toiwilou Mze Hamadi, tout en montrant que la culture est un droit qu'il faut préserver.

Quant au ministre de la jeunesse, il n'a pas manqué de souligner que le numérique est devenu un levier important de croissance économique, de création de valeurs et de transformation sociale. Le lancement de ce projet de formation à la

numérisation du patrimoine matériel et immatériel s'inscrit dans le cadre du plan Comores émergent, selon l'intervenant.

« C'est l'occasion de lancer un vibrant appel aux autres partenaires et aux opérateurs économiques à venir investir dans les infrastructures des TIC et à participer à la concrétisation de cet important programme qu'est le développement du numérique aux Comores », montre Nouridine Ben Ahamed. Présent, le représentant de l'Unesco a réitéré l'engagement de l'institution qu'il représente à accompagner ce long processus de numérisation.

Andjouza Abouheir

CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement songe à la réfection des petits ports

Comme il est de tradition, le conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 2 septembre où plusieurs points ont été discutés parmi lesquels l'aboutissement d'un rapport permettant à la société de télécommunication Comores télécom de s'épanouir, le rapprochement des trois îles grâce à la réfection des petits ports d'embarcation comme Chindini, en grande Comores, Bimbini à Anjouan et Howani à Mohéli.

Plusieurs points ont été évoqués comme le rapprochement des îles par la réfection des petits ports d'embarcation de Chindini en Grande Comore, Bimbini à Anjouan et Howani à Mohéli. Selon le porte-parole du gouvernement, « la mer détache nos îles mais cela ne

doit pas constituer un frein pour la population pour visiter les autres îles. Un projet de réfection et de création des petits ports d'embarcation est en cours. Pour partir à Mohéli les départs ne devront pas se limiter sur Chindini ou Moroni, mais il s'agit de créer d'autres sorties ou entrées insulaires ». Le gouvernement compte s'appuyer sur d'autres. Cette préoccupation consiste à rattacher les îles malgré leur position géostratégiques.

Autre point phare du conseil hebdomadaire concerne le mobile money que voulait lancer la société Comores Télécom. Le gouvernement a enfin donné son aval. « Désormais, la société Comores Télécom peut lancer son mobil money. Je ne sais pas s'il va garder son nom initial comme le Hury Money mais le

principe est acquis », affirme le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie. En ce qui concerne la structuration de la société, le ministre explique que Comores Télécom est devancée par la société Telma, le deuxième opérateur de la téléphonie mobile dans le pays. « Les dirigeants

de cette entreprise publique ont validé un rapport établi par le gouvernement et financé par la banque mondiale dont l'objectif est de restructurer la société. Nous espérons que dans les années à venir, la société rattrapera son retard », poursuit le ministre de l'économie. Et lui de

poursuivre que « Comores télécom doit se consacrer beaucoup plus sur les travaux qui lui sont dévolus pour cesser toute activité qui est en dehors de la télécommunication et qui peut nuire à ses qualités d'opérateur du réseau Huri ».

Kamal Gamal

BRÈVE

L'élection du maire de Moroni est fixée pour ce jeudi

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation a fixé pour ce jeudi 3 septembre l'élection du maire de Moroni et de ses adjoints. Depuis le 19 mars qui marque la première tentative d'installation dudit conseil communal, l'élection ne cesse d'être ajournée pour des irrégularités, opposant principalement les listes Orange du ministre de l'intérieur, et

Moroni Pour Tous de l'ancien député Abdoufatah.

Les deux principaux challengers vont devoir se mesurer, peut-être pour une dernière fois après deux tentatives ratées, ou plutôt, pour être parfaitement explicites, invalidées par la Cour suprême. Rappelons que pendant les deux élections du 19 mars et du 24 juillet, c'est le parti Orange qui l'a emporté haut la

main. Une force indéniable qui, désormais, pourrait n'être qu'une tempête dans un verre d'eau, tant la situation tend vers la mise en place d'une délégation spéciale pour ainsi empêcher le parti Orange de garder la mairie de la capitale au détriment de la coalition soutenue par le pouvoir (lire notre édition du mercredi 2 septembre).

**L'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45**

ENVIRONNEMENT

Comité de pilotage du projet Ancar2 : mettre en œuvre un plan de développement des capacités

Hier à la salle de conférence de la direction générale de l'Environnement et des Forêts, sous la présidence du secrétaire général du ministère M. Daniel Ali Bandar, s'est tenu le deuxième comité de pilotage du projet « Renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de l'environnement pour atteindre les objectifs des conventions de Rio en Union des Comores dénommé Ancar2.

Lors de l'Ancar1 les Comores ont achevé leur autoévaluation nationale des capacités à renforcer en 2007. Au cours de ce processus et consultations, les parties prenantes ont identifié les principaux défis de la gestion des ressources naturelles et de la formulation et mise en œuvre d'une politique environnementale. Ces défis d'envergure donnent un contexte aux défis plus spécifiques concernant la surveillance et la gestion nationales des objectifs environnementaux. L'ANCAR a identifié trois types d'obstacles qui permettent d'expliquer les difficultés des Comores à s'acquitter des obligations définies aux conventions de

Rio, à savoir les obstacles systémiques, institutionnels et individuels.

Basé sur l'évaluation de la priorité et des besoins intersectoriels, le plan d'action de l'ANCAR avait recommandé des stratégies spécifiques visant à renforcer les capacités nationales et comprenant la mise en place d'un mécanisme de coordination multisectorielle, la création d'un forum de discussion et de dialogue afin que les parties prenantes puissent contribuer à la prise de décision, le développement de mécanismes de financement environnementaux durables, et la réussite du transfert d'autorité aux instances locales et la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Cependant, en dépit des efforts fournis, de nombreux défis restent à relever, notamment la capacité des acteurs gouvernementaux aux niveaux central et local à intervenir efficacement, surveiller et gérer l'information pour les systèmes d'alerte précoce et à coordonner et communiquer efficacement. Des obstacles liés à la disponibilité des données de base, à la sensibilisation et aux acteurs persistent. C'est cet



Quelques participants au comité de pilotage.

objectif d'éliminer ces obstacles au développement qui s'attelle l'Ancar2

Comme l'a rappelé le représentant adjoint du Pnud lors de la rencontre, le projet intervient à travers trois composantes fortement liées entre elles. La première porte sur le renforcement du cadre institutionnel national pour la gouvernance environnementale. La 2ème étant axée sur le renforcement des capacités au niveau des îles et des communes, avec des activités visant à renforcer les cadres de gouvernance des communes, soutenues par le

renforcement institutionnel.

Et la 3ème mettant l'accent sur la sensibilisation du public et l'éducation environnementale, sur la valeur stratégique de la gouvernance décentralisée de l'environnement mondial grâce à des stratégies nouvelles et améliorées d'approches locales du développement durable. Il s'agit donc aujourd'hui de mettre en œuvre le plan de développement des capacités qui doit être validé, en tant que cadre de référence nationale pour inscrire l'environnement et le développement durable comme cadre central devant animer l'élan

national de promotion des principes de développement durable.

Lors des discussions, il a été demandé au projet de se focaliser sur la réalisation d'activités concrètes notamment en appuyant les structures en charges de l'environnement à faire appliquer les éléments contenus dans la Loi-cadre relative à l'environnement au lieu de s'atteler à une actualisation de cette dernière. Une équipe restreinte a été mise en place pour apporter les recommandations émises lors de la rencontre.

Mmagaza



COOP-CA MECK-MORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja -Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis d'appel d'offres

Afin de sécuriser les biens de ses membres, la Meck-Moroni lance un appel d'offres afin d'acquérir un (1) coffre-fort et deux (2) testeurs or.

LOT 1 : AQUISITION 1 COFFRE FORT

1. Résultats attendus

Le fournisseur retenu devra livrer et installer un coffre-fort. Il devra également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés.

2. Profil du fournisseur

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la vente de coffres-forts et/ou de produits similaires.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la vente de coffres-forts et/ou de produits similaires ((joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondants) ;
 - ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
 - ✓ Une photo du coffre proposé
- Offre financière :
Les offres financières devront mentionner clairement :
✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de

la livraison et de l'installation du coffre

LOT 2 : AQUISITION 2 TESTEURS OR

1. Résultats attendus

Le fournisseur retenu devra livrer et installer les testeurs or. Il devra également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés de l'outil.

2. Profil du fournisseur

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la vente des testeurs or et/ou de produits similaires.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la vente des testeurs or et/ou des produits similaires (joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondants) ;
- ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- ✓ Une photo des testeurs proposés

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement:

✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison et de l'installation des testeurs or y compris la formation des concernés
Dépôt des candidatures :
Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions «Fourniture et Installation du coffre-fort et/ou testeurs or au sein de la Meck-Moroni»

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le lundi 14 septembre 2020 à 14h :**
MECK-MORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja-Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org

Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

N.B : les cahiers des charges pour le coffre-fort et les testeurs or sont à télécharger à l'adresse facebook de la Meck-Moroni: Meck Moroni Officiel et sur le site internet <https://meck-moroni.org/opportunities.html>

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DES COMORES INTER-CLUB LEADERS :

Le planning de la phase nationale enfin diffusé

Après tergiversation, le planning du championnat des Comores, phase nationale, est connu. Les prétendants au titre en lice sont les champions de Ngazidja, de Ndzuani et de Mwali. Le stade Hombo accueillera la compétition, programmée à huis clos du 1er au 5 septembre 2020. Les 25 membres de chaque délégation et toutes les personnes présentes au match, subiront un contrôle de thermoscan. D'autres protocoles sécuritaires sont au menu.

Le calendrier des matches, comptant pour la phase nationale du championnat des Comores, a été mis à la disposition des équipes et communiqué au public le mardi 1er septembre.

L'organisation de la compétition est tournante. Le stade Hombo (Ndzuani) anime l'édition 2020, prévue du 1er au 5 septembre 2020. La compétition est ouverte aux leaders insulaires et aux joueurs dont les licences sont enregistrées avant la fin de la dernière journée du championnat régional.

Pour l'édition 2020, les prétendants au titre sont Football Club d'Ouani (Fco-Ndzuani), Fomboni Club (Moili), et Bonbon Djema (Ngazidja). Ils s'affronteront en mini-championnat. L'île qui comptabilisera le meilleur point (victoire, 3 points, nul, 1 et défaite 0), sera déclarée leader national.

Elle représentera les Comores à la Ligue des champions d'Afrique, édition 2020.

En cas de duel nul, les arbitres



procéderont à la fatidique série de tirs au but. Si l'égalité persiste, le recours au tirage au sort sera déterminant. « En principe, deux com-

missions juridictionnelles seront montées pour certifier les résultats : l'Homologation pour le 1er ressort, et l'Appel en 2e recours. Faute de

temps, la commission d'homologation siégera le soir du match, ou à défaut, le lendemain. Et la commission d'Appel statuera immédiatement après être saisie. Son verdict est sans appel », rappelle Madi Mouigni, ex président du district de Bambao. Les droits sont évalués à 15.000 fc pour l'appui, et 25.000 fc pour le recours.

Bm Gondet

Calendrier, septembre 2020

Championnat des Comores à Hombo :

le mardi 1er :

Bonbon Djema # Fco

le jeudi 3 :

Fomboni club # Bonbon Djema

le vendredi 5 : Fco # Fomboni club

FOOTBALL, COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALE

Volcan attend de pied ferme Ngazi à Maluzini

Les phases nationales, coupe et championnat, ont mis fin au confinement sportif. Dans la perspective des compétitions inter-îles, Ngazi a battu (4-1, t à b) Gombessa, en finale régionale de la coupe des Comores. Cette victoire le met

en confrontation avec son cousin rival Volcan, pour le compte de la 1ère demi-finale. Joint par téléphone depuis Ndzuani, le coach de Ngazi, Jaffar Salim Allaoui, compte rééditer l'exploit de 2017 face à ce même adversaire, à Moroni.



Après un confinement sportif, approximativement d'un semestre en raison de la covid-19, les phases nationales, coupe et championnat, tirent le football comorien de son assoupissement. La discipline refait surface à Ndzuani, au stade Hombo. Les mesures barrières sont respectées : tests, huit clos, contraintes sanitaires renforcées. Les agents de secourisme (Croissant rouge), et les sentinelles de la propagation (comité scientifique) sont à pied d'œuvre.

En prévision de la phase nationale de la coupe des Comores, édition 2020, Ngazi Sport de Mirontsi a battu (4-1, t à b) Gombessa Sport de Mutsamudu, en finale régionale de la même compétition. Ce succès pousse les Anjouanais à se confronter avec leur cousin rival Volcan club de Moroni, pour le

compte de la 1ère demi-finale, coupe des Comores phase nationale. Joint par téléphone depuis Ndzuani, le coach des Mirontsiens, Jaffar Salim, se dit optimiste pour rééditer la prouesse de 2017 face à ce même adversaire. « Notre effectif est rajeuni, remanié et renforcé quantitativement et qualitativement. Face à Volcan, ce sera un duel coriace, piquant, et plein de rebondissements. Nous sommes confiants », déclare Jaffar.

Le 9 septembre 2020 prochain au complexe omnisports de Maluzini Ngazi savourera sa 3e expérience d'une phase nationale de la coupe des Comores en quatre saisons sportives. « Un match n'est jamais joué ou perdu de l'avance. Ngazi et Volcan sont des formations qui ont fait la gloire du football comorien, et ils continuent à faire vibrer la discipline dans l'Archipel. Ils

vont en découdre, sans ambiance car sans public », raconte l'entraîneur technique de Ngazi. Purgeant une sanction administrative et disciplinaire, Jaffar Salim est interdit du banc des remplaçants. « Écoutez, je gère bien à distance les confrontations. A l'aide de mon portable, tout se passe bien. Rempporter une 2e fois le trophée est notre ambition », conclut notre interlocuteur.

Depuis la finale insulaire (Gombessa # Ngazi), et la 1ère journée du championnat national (Fco # Usz), le public a constaté que l'engourdissement des muscles, dû à la fatigue et à l'absence des compétitions, alourdit l'aptitude et la concentration des joueurs.

Bm Gondet

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COMMUNIQUE

La Direction Générale de la SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois d'août 2020 pour la région d'Itsandra est fixée au **06 septembre 2020**.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à **partir du 07 septembre 2020**, pour non paiement dans les délais réglementaire.

MUSIQUE

Le concours Nyora autrement vu par les artistes

Nyora est une émission plus que nécessaire pour éplucher les nouveaux talents de la musique comorienne mais entachée d'irrégularités. Telle fut l'impression donnée par les artistes comoriens questionnés sur les hauts et les bas du concours. Tous et sans exception aucune pense que les organisateurs pouvaient mieux faire.

bras ouverts par les « jeunes anciens artistes ». Ils veulent bien faire, ils sont de bonne foi. Donc soyons tolérants pour les imperfections d'une première édition. Je salue la démarche en général. Le système de repêchage est une solution pour un jeu moins mature et pas assez rodé. Oui dans ce genre de jeu, l'option est envisageable, il nous a été communiqué que ce sera sur le nombre de vue d'une vidéo

Le concours Nyora est une vitrine qui a permis de révéler au grand public des artistes talentueux longtemps restés dans l'ombre. Au-delà de la visibilité qu'ont bénéficié les participants, cette émission vient apporter de la valeur ajoutée à la chanson comorienne et va sans doute profiter à tous les acteurs du secteur. Des initiatives comme Nyora sont un passage obligé pour la valorisation des arts et de la culture dans notre société.

Je ne peux pas cacher ma déception quant aux nombreux dérapages que j'ai pu constater dans l'organisation de ce concours. Je trouve inadmissible que la sélection des candidats n'ait fait l'objet d'aucune sorte d'audition comme ça se passe partout dans le monde. C'est à la fois une humiliation, par les playbacks, aux yeux de ceux qui nous regardent de l'extérieur et une forme de discrimination pour les artistes dont on a privé la participation. J'avoue que les candidats retenus sont tous talentueux mais ils ne sont pas représentatifs des talents disponibles dans le pays, d'autant plus que la plupart d'entre eux viennent d'un seul Label. Cela risque d'entacher la crédibilité du gagnant ou de la gagnante.

Si certains candidats malheureux manifestent leur mécontentement sur les réseaux sociaux, les organisateurs doivent en assumer les conséquences. Oui, je le dis clairement car de nombreuses questions autour de cette émission restent encore sans

réponses notamment sur le prix du vainqueur, le fait de ne pas annoncer les règles du jeu à l'ouverture de l'émission, l'influence subie par les jurys à travers les réactions sur les réseaux sociaux et le repêchage inventé à la dernière minute qui est une très grosse erreur de la part des organisateurs. J'espère que la prochaine saison de Nyora sera ouverte à tous les comoriens à travers des auditions lives, et que la nouvelle génération soit représentée au sein du jury.

vail de tout le monde, que cela soit les artistes ou bien les structures de production et Dieu sait qu'il y en a que peu. On ne se rend peut-être pas compte mais on prend un virage important. Après bien sûr, tout n'est pas parfait et je pense qu'ils ont pris conscience et acte de ce qui se dit. On est à l'ère d'internet, tout le monde donne son avis et tout le monde pense pouvoir faire mieux. Je voudrais sincèrement saluer l'initiative.

Soyons sérieux. Si les organisateurs proposent de repêcher un candidat pour les demi-finales, ce n'est pas une chose nou-

Lee Nossent : Artiste, chanteur et producteur



Damost Wanted : Artiste, BeatMaker et Producteur du Label Eagles Flight Musik

Ce sont des émissions comme celle-là qui redynamisent les choses. Les acteurs locaux se débrouillaient assez bien ces derniers temps. Taartib a pu ramener une formule qui manquait chez nous. C'est une émission qui met en lumière des jeunes artistes qui pour la plupart en avait besoin... Je profite pour les féliciter pour ce coup de pouce au Show Business. J'ai vu des réactions ici et là dénoncer des imperfections dans le processus de sélection et de vote... Les organisateurs ne peuvent que prendre note si certaines critiques sont bien fondées et de bonne foi, cependant, le fairplay aussi doit prévaloir dans tout cela. Celui qui n'est pas demi-finaliste ne doit pas se dire qu'elle ou il a perdu. Participer à ce genre de concours relance le challenge positivement pour la jeune génération. Et que les lots de récompenser pour les gagnants seront les bienvenus pour ces jeunes talents en besoin criard d'assistance et de soutien artistique sur le plan technique comme sur le plan financier.

Les imperfections pour une chose qui débute sont souvent au rendez-vous, je dirais que l'intention de Taartib de porter sa pierre à l'édifice est accueillie à

Youtube dans l'épisode de la chanson twarab. Cependant, je me demande est-ce suffisant pour déceler celle ou celui qui sort du lot ? Je ne vois aucun intérêt repêcher avec ces méthodes.

Youssef Ben : Auteur-Compositeur et manager des artistes, directeur de l'agence Nasayria Events



Je trouve l'idée du concours super, je dirais même très intéressant pour la production visuelle. C'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'a eu lieu un concours de cette envergure. Pour une fois, le projet vient des personnes ne faisant pas partie du monde de la musique. L'initiative est à saluer. On a l'habitude de voir les artistes se démenner pour se mettre en valeur. Je pense très sincèrement que les organisateurs bossent durs dans des conditions qu'on connaît tous. Je pense qu'après ce concours les choses ne seront plus pareilles. Cela va obligatoirement hausser le niveau de tra-

velle car cela se fait dans la plupart des concours. Mais peut-être que l'erreur est de tenir compte des remarques faites par le public. Ce qui se résume comme un aveu de faiblesse pour les jurys. Quand on va dans un concours si important avec autant d'enjeux, il y a des contrats qui se signent. Ça verra si l'émission revient l'année prochaine. Ma réflexion sur comment améliorer les choses, je la partagerais volontiers avec les concernés.

Rassemblés par A.O Yazid